

Info travaux

Communes de Blanquefort et du Taillan-Médoc
Rue de Jacques.



Madame, Monsieur,

Bordeaux Métropole aménage et gère le réseau routier des 28 communes qui la composent, afin d'assurer la sécurité et le confort de tous les usagers. Dans ce cadre, la rue de Jacques ainsi que le carrefour avec la rue de la Gabarreyre feront l'objet de travaux d'aménagement de voirie **du 22 septembre 2025 au 19 décembre 2025**. En cas d'intempéries, le calendrier prévisionnel pourrait être amené à évoluer et entraîner un retard dans l'avancement des travaux.

Objectifs de l'aménagement :

- Réaménager la rue de Jacques avec la création d'un plateau surélevé au carrefour entre la rue de Jacques et la rue de la Gabarreyre.
- Créer un trottoir à l'Est de la rue de Jacques afin d'assurer la continuité du parcours piéton entre l'avenue de la Salle de Breillan et la rue de Ginouilhac.
- Aménager des espaces verts au niveau des traversées piétonnes à l'Est pour améliorer le cadre de vie.

Signalisation

Les travaux sur la rue de Jacques se dérouleront du lundi au vendredi, de 8h à 17h, en journée. **Ils seront réalisés par tronçon avec fermeture de la voie pour la phase 1, ou en demi-chaussée avec alternat de circulation (régulé par feux tricolores ou manuellement) pour les autres phases.**

Pendant la durée des travaux, la rue de Gabarreyre, qui débouche sur le carrefour avec la rue de Jacques, sera temporairement mise en impasse.

Un balisage spécifique accompagnera chaque phase d'avancement des travaux.

Les travaux de couche de roulement (phase 4), eux, se feront de nuit, entre 20h et 6h, **avec une fermeture totale de la rue**. La date de ces travaux nocturnes sera communiquée ultérieurement en fonction de l'avancement du chantier.

Les riverains sont invités à limiter au maximum toute circulation dans la zone de chantier.

Stationnement et accès

Les propriétés donnant directement sur la zone de chantier ne pourront pas bénéficier d'un accès véhicule durant la journée. L'accès sera rétabli chaque soir. Pendant toute la durée des travaux, les accès piétons et les passages pour les secours resteront garantis. En revanche, les cyclistes devront mettre pied à terre. Il est également strictement interdit de stationner dans la zone des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée pendant cette période.

Plus d'informations sur :

<https://sedeplacer.bordeaux-metropole.fr/>

Contact : Bordeaux Métropole - Pôle Territorial Ouest - Bâtiment Pégase - 10-12 avenue des Satellites -33185 Le Haillan. Mme MIRANDE-DAVID 05 57 20 98 41 et Mme MARCHAND 05 57 20 98 15

Merci de votre compréhension



